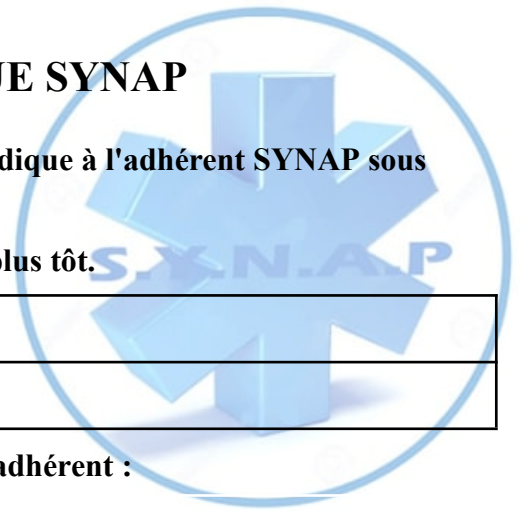


Annexe 1

FORMULAIRE AIDE JURIDIQUE SYNAP

L'article 13.1 du règlement intérieur de SYNAP octroie une aide juridique à l'adhérent SYNAP sous condition d'un an d'ancienneté et d'un dossier par an.

Ce formulaire devra être déposé et validé par le bureau national au plus tôt.



Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Mail :
Numéro d'adhérent :	Signature de l'adhérent :
Date :	

Vous avez reçu une lettre d'entretien préalable au licenciement et souhaitez être représenté par un conseiller syndical SYNAP ?	
Vous avez des courriers et/ou dossiers professionnels ou juridiques à remplir et vous souhaitez être aidé par un conseiller syndical SYNAP ?	
Vous souhaitez saisir les conseils des prud'hommes et souhaitez être représenté par un défenseur syndical SYNAP ?	
Votre entreprise porte atteinte à vos droits et vous souhaitez entamer une procédure aux prud'hommes avec un avocat ?	
Vous êtes en procédure de licenciement ou avez subi un licenciement et souhaitez entamer une procédure aux prud'hommes avec un avocat ?	

Merci de joindre toutes les pièces dont vous disposez de preuve et d'échange entre vous et l'entreprise.	
Merci de joindre la procédure amiable et de négociation entre vous et l'entreprise pour les procédures prud'homales.	

Expliquez nous, selon vous quel est le litige ?

CADRE RÉSERVÉ AU BUREAU

Acceptation de l'aide juridique		Signature et cachet du bureau
Refus de l'aide juridique		